

LA SOULE

Le jeu dit de la Soule était le plus populaire et le plus suivi. C'était un ancien usage au Pont de Montilly de se disputer tous les ans, le jour de Mardi Gras, une Pomme de discorde appelée SOULE; elle était faite de morceaux d'étoffe de la grosseur et de la forme d'un boulet de vingt-quatre, fleurie de rubans de toutes couleurs.

Ce jeu remontait, aux premières années de la guerre de cent ans et aurait été exceptionnellement autorisé par le Roi Charles V en 1370 pour les habitants de Condé et des paroisses voisines : Montilly, La Bazoque et Caligny, en récompense du courage qu'ils avaient montré contre les anglais. De là il s'étendit à d'autres paroisses de la région.

La Soule devint vite, si elle ne l'était déjà à l'origine, une balle de cuir multicolore grosse comme la tête et armée de rubans. Elle était offerte par la dernière mariée de la paroisse qui l'avait remportée de haute lutte l'année précédente, et le jeu consistait pour les équipes concurrentes à s'en emparer et à l'introduire dans une maison habitée de leur propre paroisse. "Prise par les uns, reprise par les autres, la Soule est déjà loin de son point de départ. La mêlée furieuse s'entasse et s'éparpille sans cesse, s'arrête, court et recommence à courir pour s'arrêter de

nouveau, selon les chances diverses de la lutte, semant sur sa route chapeaux et bonnets, sabots, souliers et lambeaux de vêtements, épaves de la tempête, mais pour l'arrêter et donner aux leurs, restés en arrière, le temps de les rejoindre, les souleurs d'une paroisse se mettent à crier "à la rigolade, à la rigolade !" et soudain une irrésistible poussée précipite dans un fossé profond du chemin ceux qui emportent le trophée, ceux de dessus écrasent de leur poids ceux qui sont tombés dessous.

Le stratagème a réussi et aux cris de "à relevailles, à relevailles", on ne tape plus, la lutte cesse; chacun se dépêtre du tas comme il peut, se remet sur ses jambes et se replace parmi les siens.

Durant cette pause, les retardaires sont arrivés, tout haletant. On retrousse les lambeaux de sa blouse, on se serre la ceinture avec son mouchoir et, après avoir essuyé le sang qui voile ses yeux et craché dans ses mains, on se rue de nouveau avec furie les uns sur les autres. Ce ne sont que coups portés, coups reçus et rendus avec usure, chacune des paroisses fait appel aux siens, et l'on entend hurler "à me Montilly; à me, les gâs de Caligny; tape, tape, tiens bon Condé". C'est un étourdissant brouhaha de cris, de vociférations, d'invectives, de jurons, et telle est la fièvre du combat que l'on voit se dégager une chaude buée de la masse tumultueuse.

Bien diminués en nombre, pochés, essoufflés et blessés étant restés égrenés en chemin, l'avalanche humaine continue à se précipiter aveuglément devant elle, comme une véritable bande de boeufs affolés, faisant de larges trouées dans les haies, foulant aux pieds jardins, champs ensemencés, franchissant tous les obstacles. Lutte sauvage où l'on s'entr'assomme à coups redoublés avec un implacable acharnement.

Dans leur course effrénée, les souleurs sont arrivés au bord du Noireau dont les eaux glacées, grossies par les pluies, coulent rapidement. Cet obstacle ne les arrête pas; ceux qui courent en tête emportent la Soule, s'y précipitent résolument, suivis et rejoints par ceux qui les poursuivent. Le combat se continue dans la rivière, chacun ayant de l'eau jusqu'à mi-corps, puis, la berge escaladée, on se lance à travers prés et ruisseaux en continuant à se rouer de coups.

Finalement, et souvent tard dans la soirée, une équipe restait maîtresse de la Soule. Les vaincus abandonnaient la partie et tournaient le dos, poursuivis par les huées des vainqueurs. La Soule était portée chez un notable de la paroisse avec des cris de triomphe et aux applaudissements de la foule qui, de loin, avait suivi les différentes phases du combat. Un tonneau du meilleur cidre était mis en perce et la ripaille commençait.

L'honneur de la victoire faisait le principal attrait de ces luttes entre paroisse; mais quelle occasion aussi de satisfaire des haines particulières!... Il n'y avait pas d'année, qu'il ne restât des blessés sur l'arène, et, à diverses reprises, les autorités religieuses et civiles durent intervenir.

En 1770, la Soule que l'on jetait au Pont de Montilly, fut proscrite par le Seigneur patron M. d'Oilliamson.

Après l'interdiction du Pont de Montilly, le jeu fut transféré à Saint-Pierre-d'Entremont et à Bellou-en-Houlme, avec plus de ferveur que jamais.

A Bellou, la Soule avait trois pieds de tour et pesait cinq à six kilos. A partir de 1841, elle fut entourée d'une plaque en fer blanc, afin d'éviter que l'équipe vaincue ne l'éventre à coups de couteau.

"Certaines années cinq à six mille personnes, venues des communes d'alentour, se pressaient le jour du Mardi-Gras pour assister à la lutte, à laquelle prenaient part plusieurs centaines d'habitants de tous âges. Les conscrits de l'année offraient la Soule que l'un d'eux lançait par une fenêtre donnant sur la place vis-à-vis de l'église. Pour la soustraire à leurs adversaires, ceux qui s'en étaient emparés n'hésitaient pas à se jeter à l'eau et à traverser un étang voisin avec de l'eau jusqu'au cou."

En 1851, quatre brigades de gendarmerie occupèrent Bellou dès le matin du Mardi-Gras et empêchèrent le jeu.

Cette même année, elle fut interdite à Saint-Pierre-d'Entremont, à la suite de scènes de violences auxquelles elle avait donné lieu.